



Association « Collectif Santé Haute-Provence »

Siège : Chez Mr PELLARREY Jean-François - 46 rue des Pibouls - 04100 MANOSQUE

Courriels : jf-pellarrey@wanadoo.fr ou rea.manosque@free.fr Tél : 06 30 03 52 64

Proposition de délibération, motion, vœu, à adapter en fonction du contexte

"Sauver le CH Manosque – Retrouver une égalité d'accès à la Santé et aux Soins – Instaurer une continuité de la permanence des Soins"

Le Bassin de Santé du Centre Hospitalier (CH) de Manosque qui couvre un Territoire de 71 Communes (63 sur le 04 et 8 sur le Haut-Var) avec 119.000 habitants (245.000 en période estivale et de cures), dont 5.000 salariés sur le Chantier Iter (plus grand chantier industriel d'Europe) et dont le nouveau CH Manosque (ouvert en avril 2010) est "hôpital référent", nécessite une réelle prise en charge de proximité de leurs problèmes de Sécurité Sanitaire, de Santé et de Soins, de Protection et de Sécurité Sociale.

Et même si avril 2010 nous avait laissé espérer cela, ce n'est absolument plus le cas aujourd'hui,

Nous avons très vite déchanté car: construire un Centre Hospitalier Public sans prévoir l'ouverture de Services aptes à répondre aux besoins prioritaires des Populations, tout en interdisant l'ouverture d'un Service de Réanimation Polyvalente de 8 lits, malgré l'exigence des Populations et des Elu(e)s, des plus de 89.000 signataires de notre Pétition du Conseil d'Administration du CH Manosque en 2009, du Préfet du 04 N'Gahane.P7 et du 1^{er} DG d'Iter Mr Ikéda en 2010, de l'IGAS en 2011, du Conseil Régional Paca en 2012, et du Projet de GHT 04 en 2016, n'est que de l'enfumage, mais constituait la **1ère MISE EN DANGER DES POPULATIONS**, avec ses **20 vies perdues par an**.

Depuis cette dégradation de l'accès à la santé et aux soins sur notre territoire s'est accélérée avec entre autres:

- un numéris-clausus catastrophique amplifiant la désertification médicale et sanitaire de notre Territoire (Public et libéral) avec 6.000 personnes sans médecin traitant,
- la fermeture des Urgences **163 nuits & 36 journées depuis le 1^{er} janvier 2023**,
- l'absence de garde médicale et de soins (nuits, week-end, fériés),
- la fermeture de lits et de Services, la suppression d'emplois, la dégradation des conditions de travail, le manque de moyens, la désaffection croissante de l'attractivité des métiers (médical, paramédical), un management du GHT-04 incapable de recruter, ...

qui contreviennent aux conditions légales de prise en charge des besoins en matière d'accès à la Santé et aux Soins des Populations redéfinies par la loi 2022-217 du 21.02.22 – art. 130. Cela dans l'indifférence (voire la complicité ???) de certaines autorités telles que le DG l'ARS-Paca, son représentant sur le 04, le directeur du GHT 04, le Préfet du 04...

Pour mettre un terme à cette **SITUATION SANITAIRE QUI AMPLIFIE LA MISE EN DANGER DES POPULATIONS** nous exigeons du gouvernement des décisions politiques fortes et courageuses et des décideurs locaux leur mise en œuvre immédiate afin que sur notre Bassin de Santé que:

- 1- une garde des médecins généralistes libéraux (nuits, week-end, fériés) soit organisée,
- 2- une harmonisation des études de médecine soit mise en place sur toutes les facultés de médecine: programme et progression identique au plan national avec mise en place d'un concours national,
- 3- une augmentation des places en amphithéâtre et du nombre de tuteurs en milieu hospitalier pour que la suppression du numéris-clausus ne demeure pas un leurre,
- 4- les médecins et spécialistes nécessaires soient affectés, à l'issue de leur formation et pour une durée de 5 ans maximum, sur nos Territoires et hôpitaux en difficultés,
- 5- les Urgences fonctionnent de nouveau 24h/24 et 7 jours/7,
- 6- le Service de Réanimation Polyvalente de 8 lits soit ouvert,
- 7 - les personnels contractuels et intérimaires soient embauchés,
- 8- le service "Endocrinologie-Diabétologie" soit rouvert,
- 9- un audit externe sur le management, les conditions de travail et les besoins en matière de disciplines médicales au sein de ce territoire et de cet hôpital soit conduit.